



Cher.e.s collègues,

Les annonces nationales à l'encontre des agents territoriaux sont inacceptables :

- le **maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans**,
- la **poursuite du gel de la valeur du point d'indice**,
- une **revalorisation de 0.06 €** pour les salaires de base au SMIC,
- la **suppression de la GIPA** (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat),
- les **attaques portées contre le Statut** général des fonctionnaires,
- les nouvelles **attaques à l'encontre de nos droits sociaux** avec, entre autres, un passage de un à **trois jours de carence**,

Et un ministre de la fonction publique qui « a hâte de partager les bonnes pratiques d'Elon Musk, chargé par Donald Trump de démanteler la bureaucratie américaine ».

Mais localement, l'exécutif régional n'est pas à court d'idées en annonçant un budget régional 2025 amputé à minima de **100 000 000 €** alors que **40 M€** sont demandés par l'Etat !

Ces décisions politiques de la Présidente, auront des impacts sur les partenaires, les usagers, les collectivités locales. Dans notre collectivité, **ces décisions auront un impact pour TOUS sur le plan humain** : Siège, Maisons de région, Lycées, CREPS.

Notre information sur les arbitrages ne provient pas de notre employeur qui n'a toutefois consenti à nous inviter que la semaine dernière (suite à nos échanges avec la Présidente le 05/11/2024) à une réunion le 21/11/2024 en présence de M. DEJOIE (Vice-Président), M. GUENNEAU (Directeur général des services), Mme. DE PORTZAMPARC (Directrice générale adjointe) et le DRH, centrée uniquement sur les mesures d'accompagnement au repositionnement des agents. Ce rendez-vous avec vos représentants du personnel, interviendra 2 jours après le discours de la Présidente à certains agents dont sont exclus les agents des lycées et des Maisons de Région, CREPS, et, en tout état cause le lendemain de la date limite de remise des rapports budgétaires **pour la séance du Conseil régional du 19/12/2024**.

Pour nous, **c'est à la Présidente d'expliquer** aux agents et aux représentants du personnel, avant la session de vote du budget 2025, **les conséquences concrètes des décisions pour les agents des services et des lycées sur leurs activités au quotidien et les moyens dont ils vont disposer pour assurer un service public régional de qualité**.

Dans ce **contexte de crise qui perdure**, l'apparition de **nouveaux risques psycho-sociaux** est d'ores et déjà observée :

- perte de sens, de motivation, d'utilité, morosité ambiante ;
- symptômes anxiodépressifs : problèmes de sommeil, somatisation, pleurs au travail...

Une nouvelle fois, **les organisations syndicales se mobilisent en intersyndicale** afin de porter les **revendications** suivantes auprès de notre employeur :

- **maintien de tous les emplois et remplacement des agents** absents ou suite aux départs ;
- **aucune externalisation** de nos missions notamment dans les lycées comme il a été proposé en arbitrage ;
- **création des postes d'agents régionaux** pour les futurs lycées ;
- **maintien du budget du COS**, mais aussi des **actions sociales** gérées par la DRH, avec une actualisation des tranches à l'avantage des agents ;

Par ailleurs, **les contractuels ne sont pas la variable d'ajustement** pour les économies de la politique RH.

Nous exigeons une prise en compte digne et responsable des conséquences humaines, la garantie d'une égalité de traitement pour tous quel que soit la catégorie, la filière, la fonction, le métier.

Vous êtes déjà nombreux à nous donner des informations – continuez à nous adresser vos témoignages, questionnements, remarques... boîte intersyndicale Cfdt CGT FO UNSA : intersyndicale@paysdelaloire.fr

NOUS VOUS ATTENDONS TOUTES ET TOUS
LE MARDI 26 NOVEMBRE 2024 MATIN
POUR UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PERSONNEL
AFIN DE CONSTRUIRE LES ACTIONS À MENER COLLECTIVEMENT

Précisions sur le lieu, les modalités et l'horaire à venir très prochainement

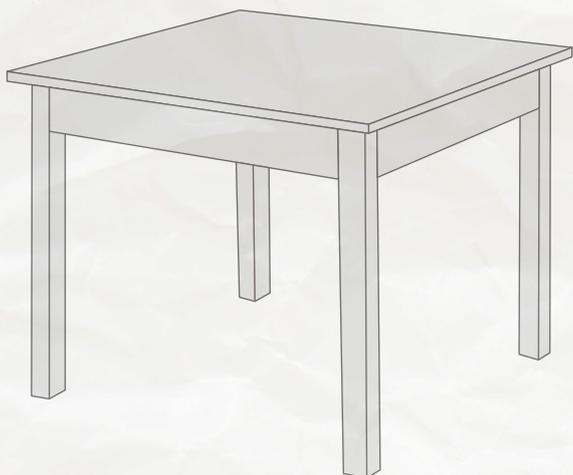
Intersyndicale Cfdt CGT FO UNSA
intersyndicale@paysdelaloire.fr

NOTICE DE DÉMONTAGE

du service public régional

**FRAGILE
STRATÉGIE**

Le modèle Pays de la Loire.



1



100 millions
de réduction
du budget 2025.



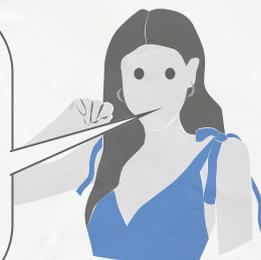
Un outil universel
pour résoudre TOUS
les problème.

Mais comment faire ?

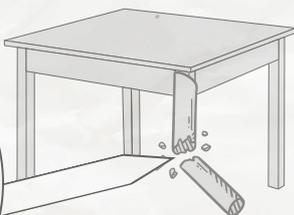
2



Le rabot spécial pour
réduction de budget déjà
sorti en 2023 !

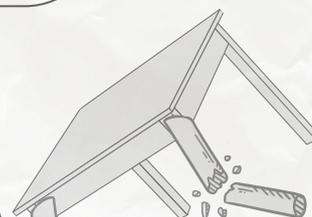


3



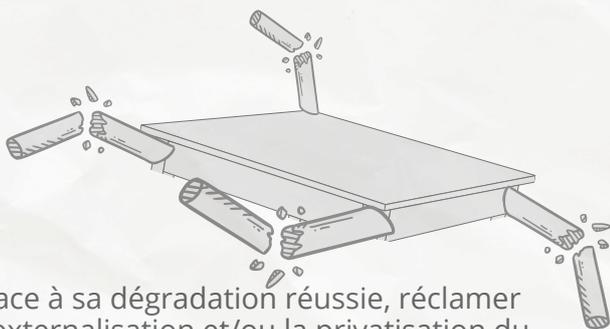
Réduction de budget =
Suppression de postes,
fin de contrats,
moins de remplacements,

4



Se plaindre de la baisse de
qualité et d'efficacité des
services publics.

5



Face à sa dégradation réussie, réclamer
l'externalisation et/ou la privatisation du
service public en invoquant son inefficacité.

6

ENCORE DES RÉDUCTIONS DE BUDGET ?



À SUIVRE ...